



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Pôle départemental des énergies renouvelables**

## **Réunion du 30 mai 2023**



*La Citoyenne  
de Rilhac-Lastours*

# SOMMAIRE

## I – Méthode d'élaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

- les étapes et les responsabilités prévues par la loi
- le porter à connaissance des données de l'Etat
- la nouvelle cartographie des zones favorables à l'éolien

## II – Comment développer un projet local d'EnR ?

- les générateurs de l'ADEME : un appui pour les collectivités
- comment envisager un projet partagé citoyens-collectivités ?
- le potentiel des circuits courts de l'énergie : du producteur au consommateur
- valoriser le savoir-faire des entreprises locales en matière d'EnR

## **I – Méthode d'élaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables**

- les étapes et les responsabilités prévues par la loi
- le porter à connaissance des données de l'Etat
- la nouvelle cartographie des zones favorables à l'éolien

**Intervention de Julien Morin (DREAL Nouvelle-Aquitaine)**



# PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Présentation de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables

Loi 2023-175 du 10 mars 2023

## Focus sur les zones d'accélération

Pôle départemental EnR de la Haute-Vienne  
30 mai 2023

## Pourquoi une loi d'accélération ?

- Porter à **33% la part d'EnR** dans notre consommation à l'horizon 2030
- **Diviser par 2** le temps d'instruction des projets et les sécuriser face aux recours
- Mobiliser en priorité les terrains artificialisés
- **Mieux partager** la valeur des projets d'EnR

# Une loi structurée autour de 4 axes

**Axe 1 : La planification des EnR (dont ZAEnR)**

Axe 2 : La simplification – sécurisation administrative

Axe 3 : La mobilisation du foncier

Axe 4 : Le partage de la valeur

## Planification : les zones d'accélération des EnR

- une démarche ascendante, les **communes au cœur du dispositif**
- les communes proposent les zones : volonté politique
- définies **pour chaque filière** en prenant en compte les enjeux
- pour atteindre les objectifs EnR régionaux et de la PPE
- en lien avec le **Représentant Préfectoral Unique**
- avec l'avis du **Comité Régionale de l'Énergie**



# Planification : le Comité Régional de l'Énergie

Créés par Loi Climat et Résilience du 22/08/21 - Décret du 27/01/23

- Co-pilotage **État – Région**
- **5 collèges** : État – Région - **Collectivités** - Professionnels des activités liées à l'énergie - Associations
- lieux de débat et de **concertation avec les collectivités**
- => avis sur les zones d'accélération (Loi AEnR)
- => proposition des objectifs régionaux pour les EnR (PPE)
- => avis et suivi du SRADDET

## Les zones d'accélération (ZAE<sub>nR</sub>) : modalités de mise en œuvre

### ÉTAPE 1 (sous 2 mois => 10/05)

#### Mise à disposition de données

=> mise à disposition par l'État et par les gestionnaires des réseaux (gaz et elec) des informations sur les potentiels connus de développement des EnR

=> les capacités d'accueil existantes des réseaux publics d'électricité et de gaz naturel sur le territoire, sur les capacités planifiées

**=> portail national dédié aux collectivités**

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : modalités de mise en œuvre

### ÉTAPE 2 (sous 6 mois => 10/11) proposition des ZAEnR par les communes

- définies par source et type d'EnR : en tenant compte de la nécessaire diversification des EnR
- en fonction des **potentiels du territoire** et de la **puissance** déjà installée
- hors parc national et réserve naturelle (sauf PV en toiture)
- hors sites ZPS, ZSC chiroptères Natura 2000 pour l'éolien
- tient compte et valorise les ZAE

**=> ZAEnR = Cartographie des surfaces, puissances potentielles par filière**

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : modalités de mise en œuvre

**EXEMPLES**

### ÉTAPE 2 (sous 6 mois => 10/11) proposition des ZAEnR par les communes

- *surfaces des friches/décharges pour le PV au sol*
- *zone urbaine pour le PV toiture*
- *tout ou partie des surfaces des zones favorables pour l'éolien*
- *une ZAE pour géothermie*

**=> le RPU et/ou l'EPCI peuvent accompagner les communes**

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : modalités de mise en œuvre

### ÉTAPE 2 (sous 6 mois => 10/11) proposition des ZAEnR par les communes

=> concertation du public (modalités libres)

=> concertation des gestionnaires d'aires protégées

=> débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones  
avec le projet du territoire

**=> délibération sur les ZAEnR**

**=> transmission au RPU (et à l'EPCI éventuel)**

# Les zones d'accélération (ZAEnR) : modalités de mise en œuvre

## ÉTAPE 3

le RPU arrête la cartographie des ZAEnR

=> transmission au CRE pour avis

=> consulte les EPCI via une conférence territoriale

## ÉTAPE 4

Avis du CRE sous 3 mois

=> suffisance des ZAEnR / Atteinte des objectifs régionaux ?

=> transmission au RPU de l'avis

## Les zones d'accélération (ZAE<sub>n</sub>R) : modalités de mise en œuvre

### ÉTAPE 5

#### Si avis favorable du CRE :

=> le RPU : arrête la cartographie des zones après avis conforme des communes (sous 2 mois)

=> transmission au Ministre, EPCI, Communes

#### Si avis défavorable du CRE :

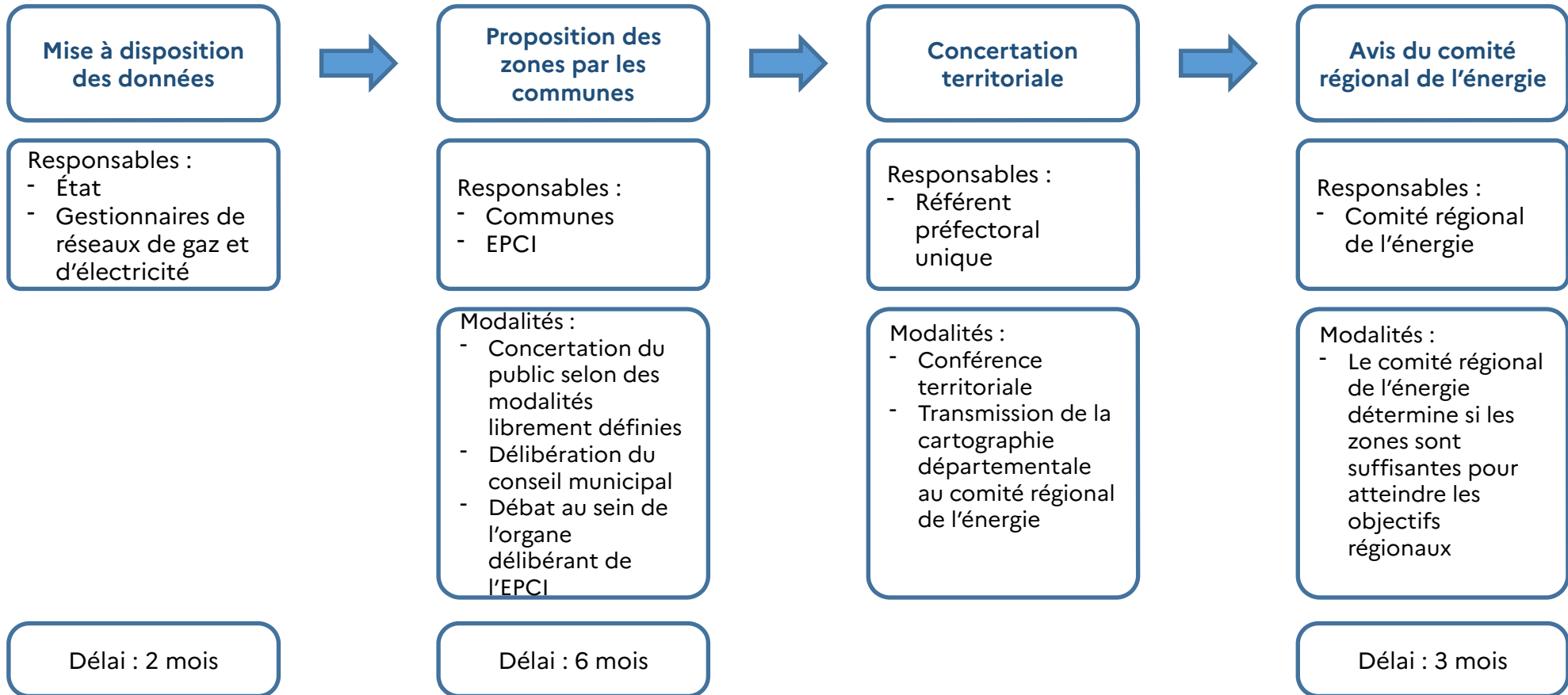
=> RPU demande l'identification de zones complémentaires aux communes (3 mois) + avis CRE (3 mois)

=> le RPU arrête les zones (avis favorable ou non du CRE)

=> transmission au Ministre, EPCI, Communes

**EN RÉSUMÉ**

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : modalités de mise en œuvre





# Les zones d'accélération (ZAE nR) : modalités de mise en œuvre

**EN RÉSUMÉ**

Avis du comité  
régional de l'énergie



Cartographie des  
zones au niveau  
départemental

Si les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs

Responsables :

- Comité régional de l'énergie

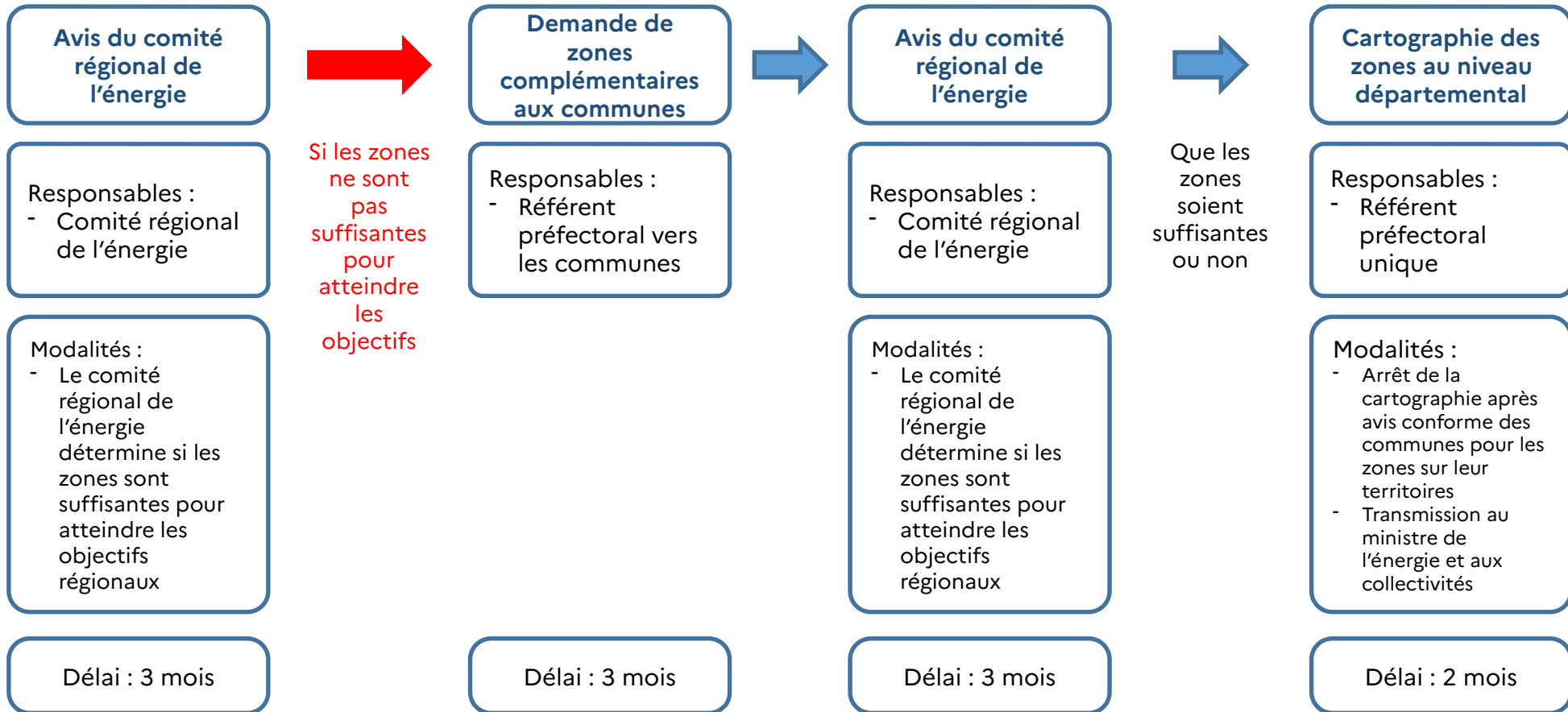
Modalités :

- Le comité régional de l'énergie détermine si les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux

Délai : 3 mois

**EN RÉSUMÉ**

## Les zones d'accélération (ZAE nR) : modalités de mise en œuvre



## Les zones d'accélération (ZAE<sub>n</sub>R) : caractéristiques

- peuvent être incluses dans les documents d'urbanisme, via des **modifications simplifiées**
- Intégrées dans les **PCAET**
- renouvelées tous les 5 ans : contribueront à l'atteinte de la PPE

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : caractéristiques

- ZAEnR : zone préférentielle (**concertation, délibération**)
- mais **non obligatoire et non exclusive** pour les porteurs de projets
- Mais si le CRE a validé les ZAEnR régionales  
=> possibilité pour les collectivités d'identifier dans les documents  
d'urbanisme des **zones d'exclusion des EnR** (sauf en toiture et à usage  
individuel)

## Les zones d'accélération (ZAEnR) : caractéristiques

- ZAEnR : **mécanismes financiers incitatifs** possibles :
  - bonus dans les appels d'offres
  - modulation tarifaire (prise en compte perte de productible)
- ZAEnR : **délais raccourcis** (AE): 3 mois pour l'instruction, 15 jours pour la remise du rapport du Commissaire Enquêteur
- hors des ZAEnR : **comité de projet** obligatoire aux frais du demandeur

## Le porter à connaissance des données de l'État

**Depuis le 10 mai 2023 et dans les mois à venir**

=> mise à disposition par l'État et par les gestionnaires des réseaux (gaz et électricité) des informations sur les potentiels connus de développement des EnR

=> les capacités d'accueil existantes des réseaux publics d'électricité et de gaz naturel sur le territoire, sur les capacités planifiées

**=> portail national dédié aux collectivités**

<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

## Le porter à connaissance des données de l'État

Depuis le 10 mai 2023 et dans les prochains mois à venir

Portail national

### Données harmonisées à l'échelle nationale

- Potentiel solaire électrique et thermique
- Potentiel éolien terrestre
- Potentiel géothermique
- Potentiel de méthanisation et biogaz
- Localisation des installations de production EnR
- Puissances cumulées électriques
- Enjeux du territoire
- Éléments de connaissance sur le territoire



### PORTAIL CARTOGRAPHIQUE ENR (VERSION BÊTA)

Le présent portail est un système de cartographie permettant de visualiser et d'analyser les divers enjeux des territoires à prendre en compte dans le développement des énergies renouvelables. Il permettra d'appuyer les communes dans l'identification de zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire, notamment pour définir les zones d'accélération prévues par l'article 15 de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Cet outil met à disposition des données objectives, compilables sur le territoire ainsi que des pré-traitements de ces données, pouvant servir d'outils d'aide à la décision pour les collectivités.

Producteurs



Portail cartographique  
Affichage plein écran

## Le porter à connaissance des données de l'État

Depuis le 10 mai 2023 et dans les prochains mois à venir

### Portail régional

#### Données concertée et plus fines à l'échelle régionale et infra :

Potentiel éolien terrestre (carte régionale concertée dans les pôles départementaux)

Potentiel photovoltaïque

Potentiel géothermie

Potentiel chaleur

Puissances électriques installés

Localisation des unités de production

Zones d'influence des postes sources pour le raccordement des unités de production

Cours d'eau à enjeux hydroélectricité

Outils d'analyse spatiale (potentiel ENR à différentes échelles, rapport territorial de comparaison...)

...



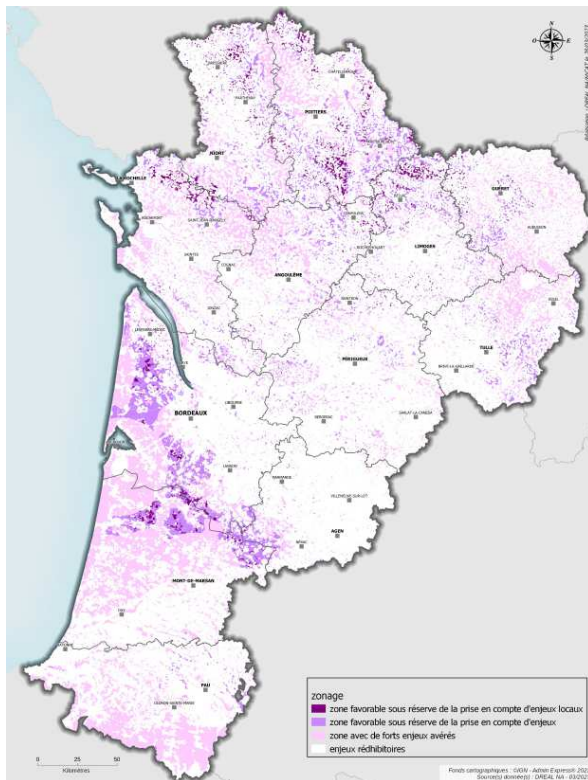
The screenshot displays the Sigena website interface. At the top, the logo for 'Services de l'Information Géographique de l'Etat NOUVELLE-AQUITAINE' is visible, along with a search bar. Below the header, a navigation menu includes 'CARTOTHÈQUE', 'CATALOGUE DE DONNÉES', 'BASE TERRITORIALE', 'CARTES STATISTIQUES', and 'ENJEUX DE L'ETAT'. The main content area is titled 'ENJEUX DE L'ETAT' and features a sidebar with a list of categories: 'Gestion économe de l'eau', 'Gestion économe de l'espace', 'Archive consommation d'espace', and 'Energies renouvelables' (which is highlighted). The main content area is titled 'ENERGIES RENOUVELABLES' and includes a search bar, social media icons, and a large section for 'Énergies renouvelables'. This section contains a sub-section 'Visualisations' with three map-based cards: 'Observatoire géostatistique', 'Localisation des parcs éoliens', and 'focus 63 sur photovoltaïque sur...'. Below this is an 'Accès aux données' section with five cards: 'Accueil - Open Data Réseaux...', 'Parcs éoliens - Sigena', 'Mâts éoliens - Sigena', 'Appels d'offres des projets...', and 'Pré-inventaire des friches en...'. A 'Répartition des potentiels de...' card is also present. The 'Documentation sur les données' section includes two cards: 'Méthodologie TDB PV' and 'Méthodologie TDB Eolien'. At the bottom, a footer note reads 'Énergies renouvelables, par l'équipe Portails d'enjeux de l'Etat'.



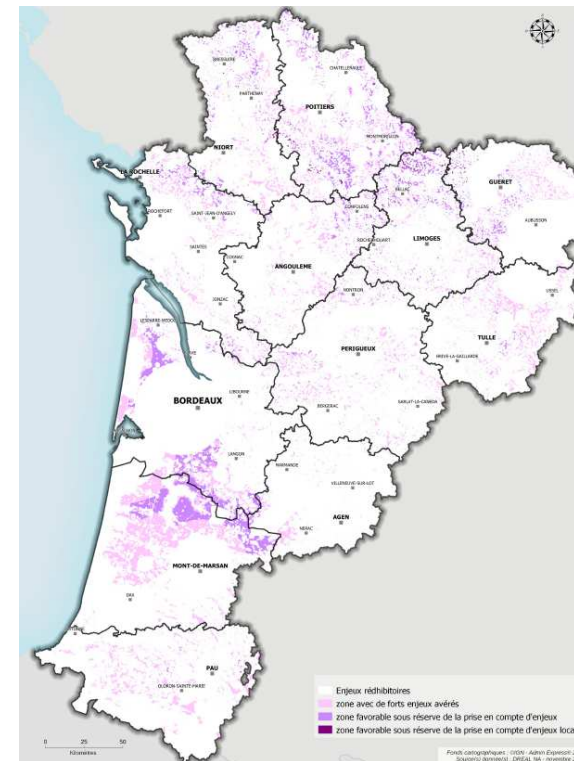
# Données relatives au potentiel éolien terrestre

Des travaux à 2 échelles avec une méthode identique sur le fond permettant une complémentarité

Carte nationale  
Critères harmonisés



Carte régionale  
Enjeux locaux spécifiques

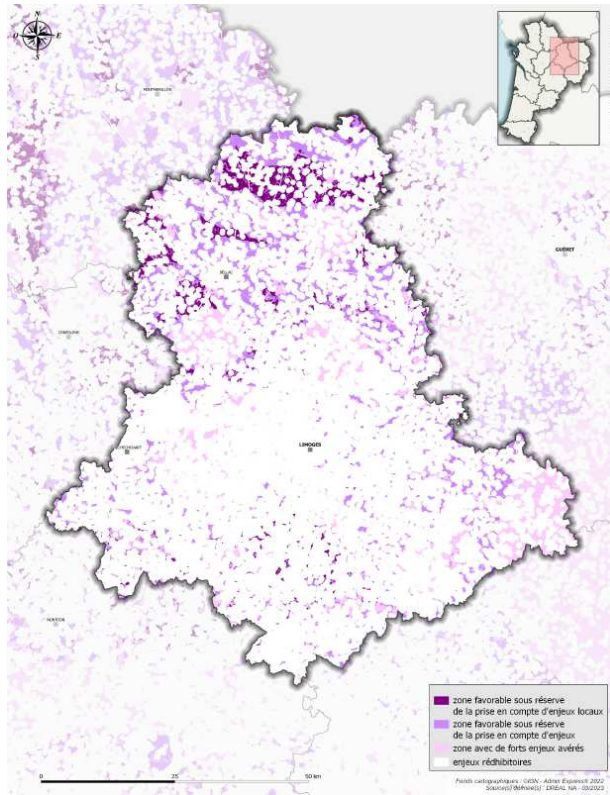


# Données relatives au potentiel éolien terrestre

## Les travaux appliqués à la Haute-Vienne

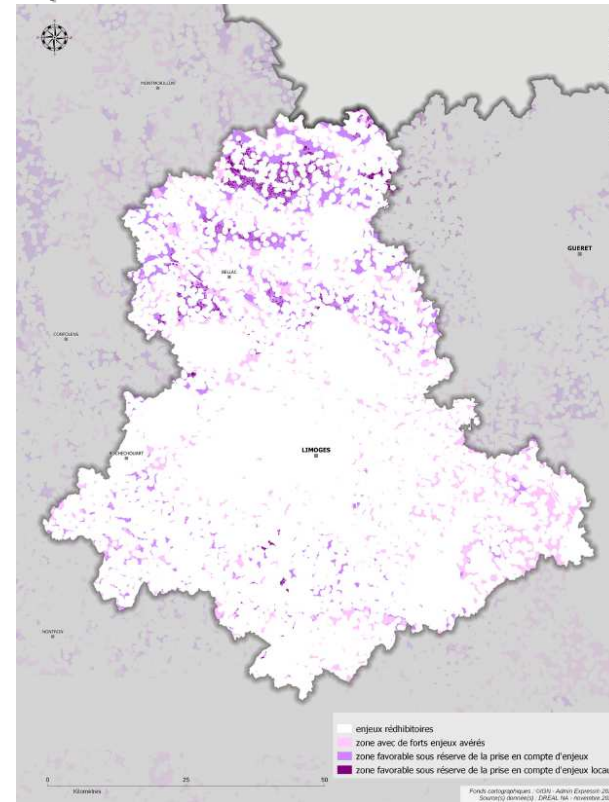
Haute-Vienne

Critères harmonisés à l'échelle nationale



Haute-Vienne

Enjeux locaux spécifiques  
(carte post-consultation automne 2022)



***Pas d'écartes majeurs entre les 2 approches mais plutôt une variation homothétique des zones***

## **II – Comment développer un projet local d'EnR ?**

**- les générateurs de l'ADEME : un appui pour les collectivités**

**Intervention d'Alvina Heyne (association CRER)**



# Les Générateurs en Nouvelle Aquitaine



Le réseau qui donne une nouvelle  
énergie à votre territoire !

## A propos du CRER

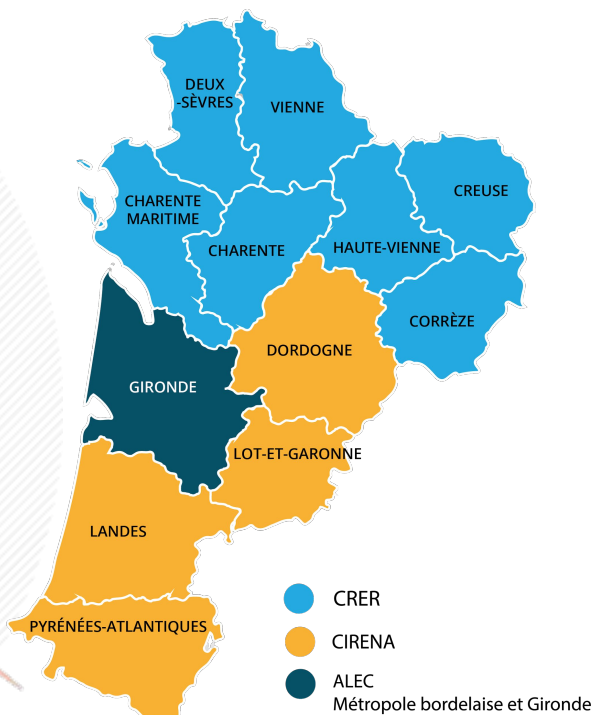


- Localisation : Région NA (La Crèche (79) et Limoges (87))
- Association pour la transition énergétique
- Activités : la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables
- Objectif : facilitateur
- Les bénéficiaires : particuliers, entreprises du bâtiment, collectivités, établissements tertiaires, agriculteurs, industriels...
- Equipe organisée en secteur de compétences (21 personnes)
- Un centre de ressource exemplaire avec la construction du 1er bâtiment passif à énergie positive (siège à la Crèche-79)
- animateur régional concernant la géothermie depuis 2022
- Formateur qualifié auprès des professionnels
- Plus de 900 adhérents





# Animateurs Organisation

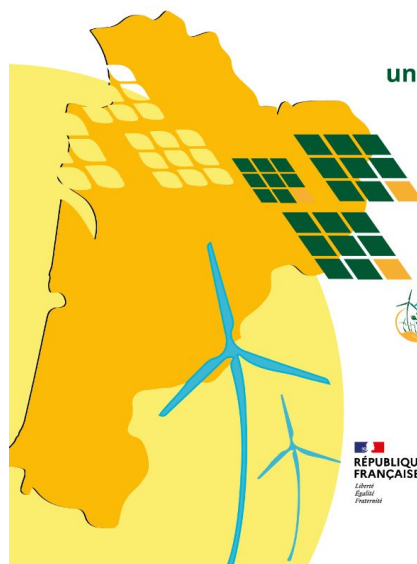


## UN RÉSEAU AU SERVICE DES ÉLUS

Des conseils neutres, gratuits et indépendants adaptés aux enjeux de votre territoire pour développer des projets **ÉOLIENS & PHOTOVOLTAÏQUES**

Vous êtes engagés dans une **démarche énergie-climat**  
Vous avez des **projets**  
Vous êtes sollicités par un **développeur**

Pour vous aider à devenir un territoire engagé dans la transition énergétique, bénéficiez d'un réseau de conseillers en Nouvelle-Aquitaine



LES GÉNÉRATEURS  
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire  
"... Nouvelle-Aquitaine..."

AVEC LE SOUTIEN DE

## UN APPUI AUX ÉLUS

### CONSEIL SUR-MESURE

Information  
Orientation  
Accompagnement  
Partage de culture commune

### SENSIBILISATION ET ANIMATION

Rôle de la collectivité  
Outils stratégiques de planification

### PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Visite de sites  
Démarches réussies  
Échanges et témoignages

### MISE EN RÉSEAU

Intégration des projets dans le réseau national et régional  
Rencontres avec des acteurs institutionnels et techniques

## VOS RÉFÉRENTS TERRITORIAUX



Mathieu MANSOURI  
mathieu.mansouri@cren.info

Charente (16)  
Charente Maritime (17)  
Deux-Sèvres (79)  
Corrèze (19)  
Creuse (23)  
Vienne (86)  
Haute-Vienne (87)



Vincent BILLY  
Mathis TAMIN  
lesgenerateurs@cirena.fr

Dordogne (24)  
Landes (40)  
Lot-et-Garonne (47)  
Pyrénées-Atlantiques (64)



Sébastien DURAND  
sebastien.durand@alec-mb33.fr

Gironde (33)

# Parcours des EPCI

Votre contact sur le limousin : Mme Heyne Alvina  
[alvina.heyne@cner.info](mailto:alvina.heyne@cner.info) 05 55 36 34 25

## Parcours des élus

### VOUS souhaitez...

- Développer une stratégie territoriale autour de l'éolien et photovoltaïque
- Demander un soutien en ingénierie spécifique sur les questions du pv et/ou de l'éolien
- Faire face aux réserves et aux débats
- Développer des projets citoyens ou participatifs
- Répondre/donner un avis aux sollicitations de développeurs pour la mise en place de projets photovoltaïque ou éolien sur du foncier public ou privé
- Être informé sur les modèles de développement de projets émergents (agrivoltaïsme, pv flottant,...)

## ÉTAPE 1

L'EPCI PREND CONTACT  
AVEC UN **CONSEILLER** DU  
RÉSEAU



## ÉTAPE 2

LE **CONSEILLER** IDENTIFIE LES  
**PRIORITÉS** DES COLLECTIVITÉS  
(COMMUNES - EPCI)  
et apporte un **accompagnement**  
adapté aux scénarios identifiés

- **INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES SUR LES DEUX FILIÈRES**
- **CONSEILS SUR LA STRATÉGIE TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
- **INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LE POTENTIEL TERRITORIAL**
- **CONSEILS ET RÉFLEXIONS AU MONTAGE DE PROJET**
- **ANIMATION ET CO-ANIMATION D'ÉVÉNEMENTS**
- **MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE**
- **RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR DES PROJETS PV/ÉOLIENS**
- **APPORT DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES**

## ÉTAPE 3

LE **CONSEILLER** RÉALISE  
L'ACCOMPAGNEMENT  
QUI FERA L'OBJET D'UNE  
**RESTITUTION**

Réponse personnalisée par mail  
Transmission de guides et de rapports  
Support de réunion et d'animation  
Retours d'expériences de collectivités/  
porteurs de projets  
Exemple de méthodologie et documents  
modèles  
Conseil sur la planification

## ÉTAPE 4

**ÉVALUATION** DE  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES CONSEILLERS PAR LA  
COLLECTIVITÉ  
via un questionnaire en  
ligne



# Appel à candidature



Rubrique 1 sur 6

## Appel à candidatures

Pour faciliter les actions en amont du développement des projets éoliens et photovoltaïques, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'ADEME, soutiennent la mise en place de l'animation régionale "Les Générateurs, le réseau qui donne une nouvelle énergie sur votre territoire" (2022-2024).  
Cet appel à candidatures invite les collectivités à indiquer leur besoins et priorités.

Adresse e-mail \*

Adresse e-mail valide

Ce formulaire collecte les adresses e-mail. [Modifier les paramètres](#)

plus de 85  
réponses

dont 11 EPCI en  
Haute-Vienne

**Eolienne** : Un travail sur la communication et la sensibilisation pour lutter contre les idées reçues

## Attente des territoires vis-à-vis des LG

3 premières grandes attentes :

- \*Etre conseillé et orienté pour des projets
- \*Bénéficiaire de conseils aux réunions de planification territoriale (SCOT, Plu(i), PCAET...)
- \*Bénéficiaire d'une réunion d'information sur la filière photovoltaïque

**Agrivoltaïsme** : Un travail de concertation avec les institutions, élus, agriculteurs et habitants sur le développement de cette filière.



# Outils

## Webinaires

*Chaîne Youtube - Les  
Générateurs en  
Nouvelle Aquitaine*



 **VENDREDI  
21 OCTOBRE 2022  
10H-11H**

ÉLUS & COLLECTIVITÉS

Connaître les enjeux du territoire pour  
agir et développer l'éolien et le solaire  
photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine



[EPISODE 1 : « CONNAÎTRE LES ENJEUX DU TERRITOIRE POUR AGIR ET DÉVELOPPER L'ÉOLIEN ET LE PHOTOVOLTAÏQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE »](#)

[EPISODE 2 : « MIEUX CONNAÎTRE LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE »](#)

[EPISODE 3 : « MIEUX CONNAÎTRE LA FILIÈRE EOLIENNE EN NOUVELLE-AQUITAINE »](#)

[EPISODE 4 : LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS DANS LE MONTAGE DE PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES](#)

**En juin 2023 :**

La planification territoriale sur mon territoire  
Comment développer des projets citoyens et  
participatifs ?

**A partir de Septembre 2023 :**

Les enjeux de la biodiversité  
L'agrivoltaïsme en région Nouvelle-Aquitaine

...

# Outils

## Ressources

Site internet de chaque structure

[Cner](#), [Alec 33](#) et [Cirena](#)

Site national “[Les Générateurs](#)”

Q/R sur le photovoltaïque et l'éolien  
(bientôt sur nos sites)

## Note de travail sur les enjeux et la planification territoriale

- Les projets photovoltaïques au sol (enjeux, méthodologie d'identification, exemples de recommandation pour les PLUi ou SCOT)
- L'agrivoltaïsme (enjeux, recommandations via les critères de l'Ademe)

#Le saviez-vous ?  
**L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**

Chaque jour, le soleil émet l'équivalent de 27 ans de la consommation électrique mondiale.



**VOS QUESTIONS/RÉPONSES**

Quels sont les retours pour les habitants-tes qui participent financièrement à la pose de panneaux photovoltaïques sur des toitures publiques ?

LES GÉNÉRATEURS  
“... Nouvelle-Aquitaine...”

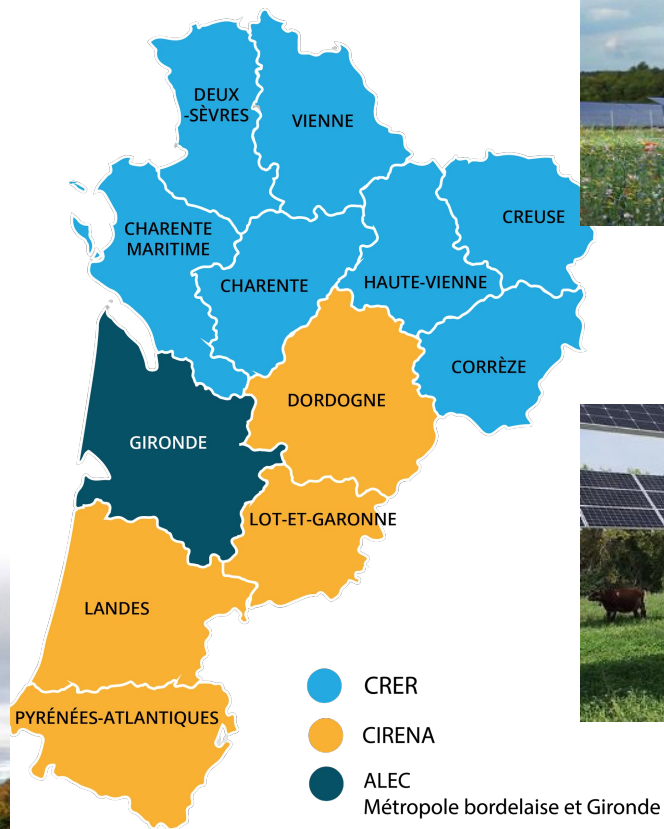
**Pour les investisseurs citoyens**

- Un retour idéologique : se réapproprier l'énergie et posséder ses moyens de production
- Un retour financier : autoconsommer permet d'avoir un coût stable de l'électricité sur 25-35 ans, pour la collectivité comme pour les habitants-tes, ce qui aujourd'hui a une vraie plus-value

# EVÉNEMENTS

## Le Tour des Générateurs en région Nouvelle-Aquitaine

- A partir de septembre 2023
- Journées techniques avec visites
- Retours d'expérience sur des projets photovoltaïques (parc au sol, agrivoltaïsme...) et éoliens
- Citoyen, autoconsommation, tiers investisseurs...





# Merci



Votre contact sur le limousin : Mme Heyne Alvina  
[alvina.heyne@crer.info](mailto:alvina.heyne@crer.info) 05 55 36 34 25



## **II – Comment développer un projet local d'EnR ?**

- les générateurs de l'ADEME : un appui pour les collectivités
- **comment envisager un projet partagé citoyens-collectivités ?**

**Intervention d'Anna Frébault (association CIRENA)**



# Projet partagé citoyens-collectivités

Préfecture - Limoges

30 mai 2023



# CIRENA

- **CIRENA est un accélérateur de la transition énergétique citoyenne, mobilise et conseille** les citoyen-ne-s, les collectivités, les entreprises, les associations dans nos villes et campagnes pour le développement de projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables
- Implantée sur la région Nouvelle-Aquitaine, équipe de 5 salariés

Accompagne les acteurs locaux et leur projet en cours

Fait émerger de nouveaux projets

Contribue aux politiques publiques

Promeut les énergies citoyennes

Anime la vie de réseau

**Cirena**

## Autre mission

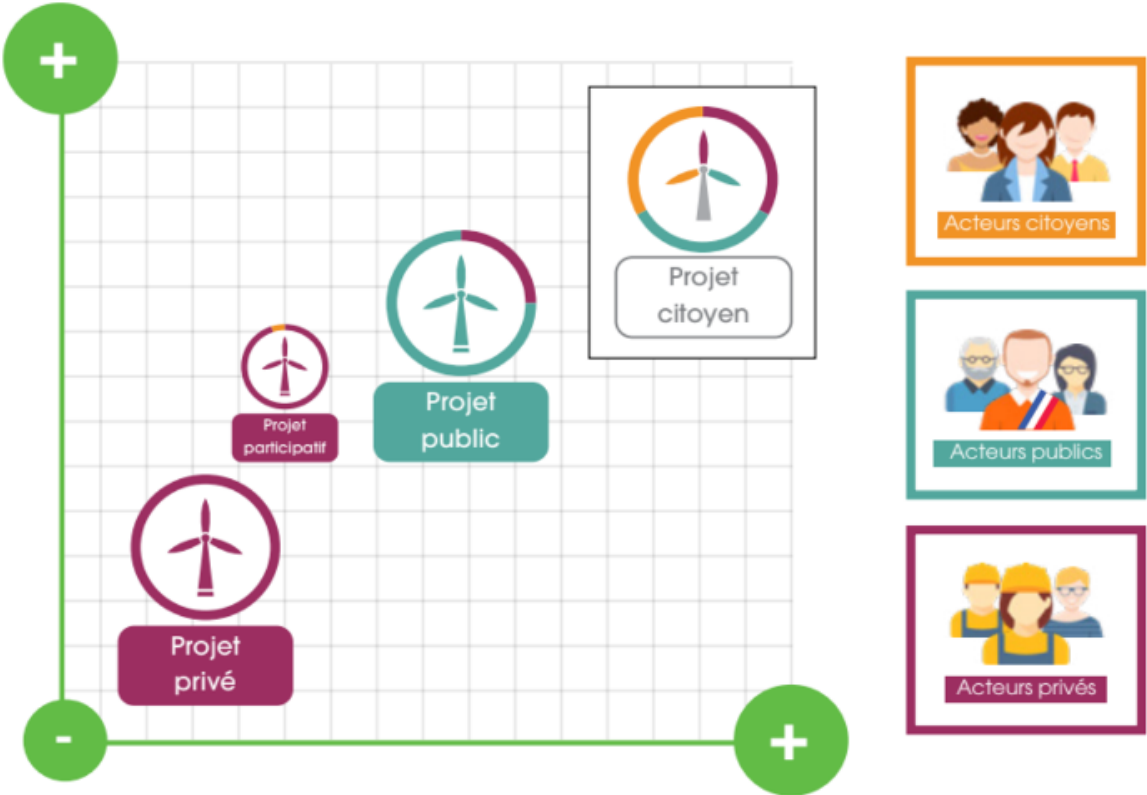


## Financeurs



# Qu'est ce qui différencie un projet citoyen ?

Retombées territoriales



○ Répartition de la gouvernance du projet

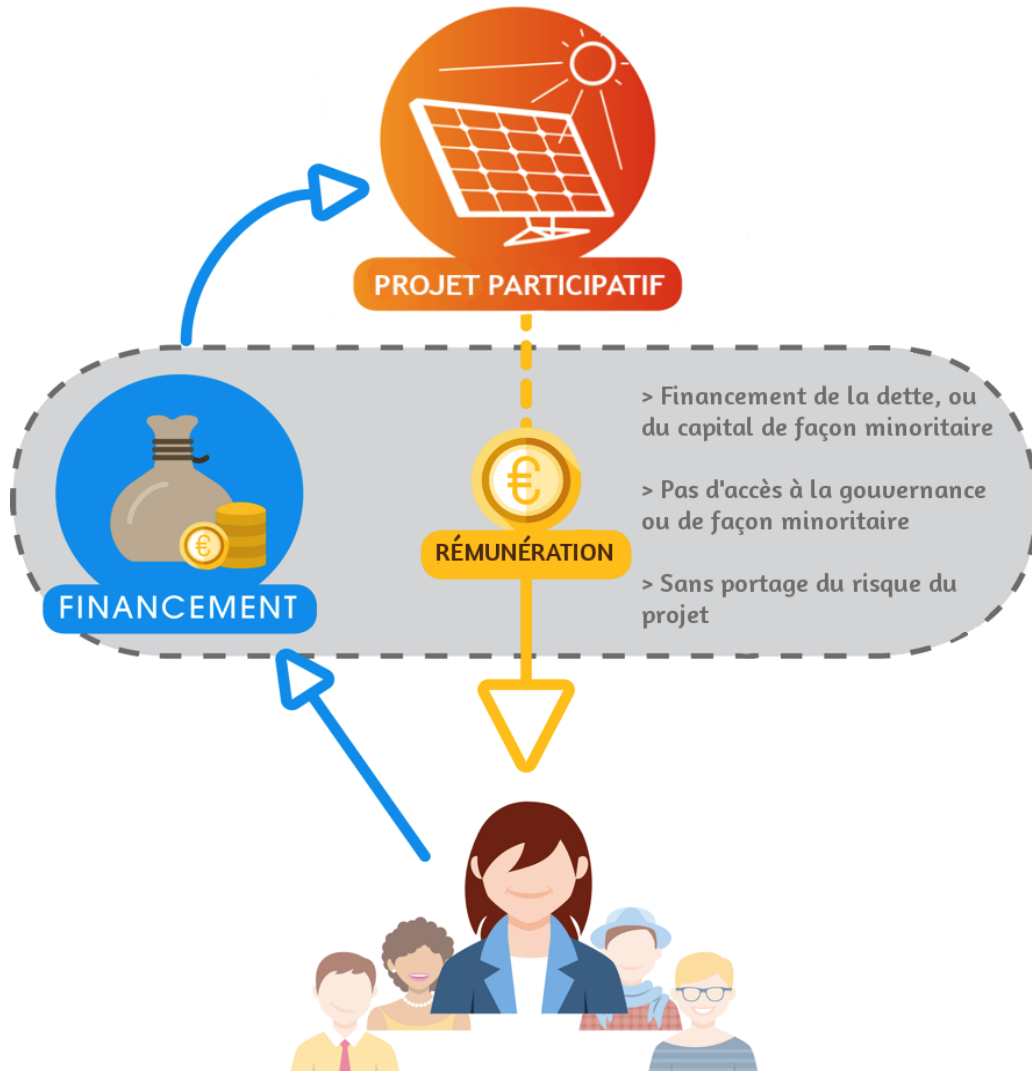
Gouvernance d'intérêt territorial



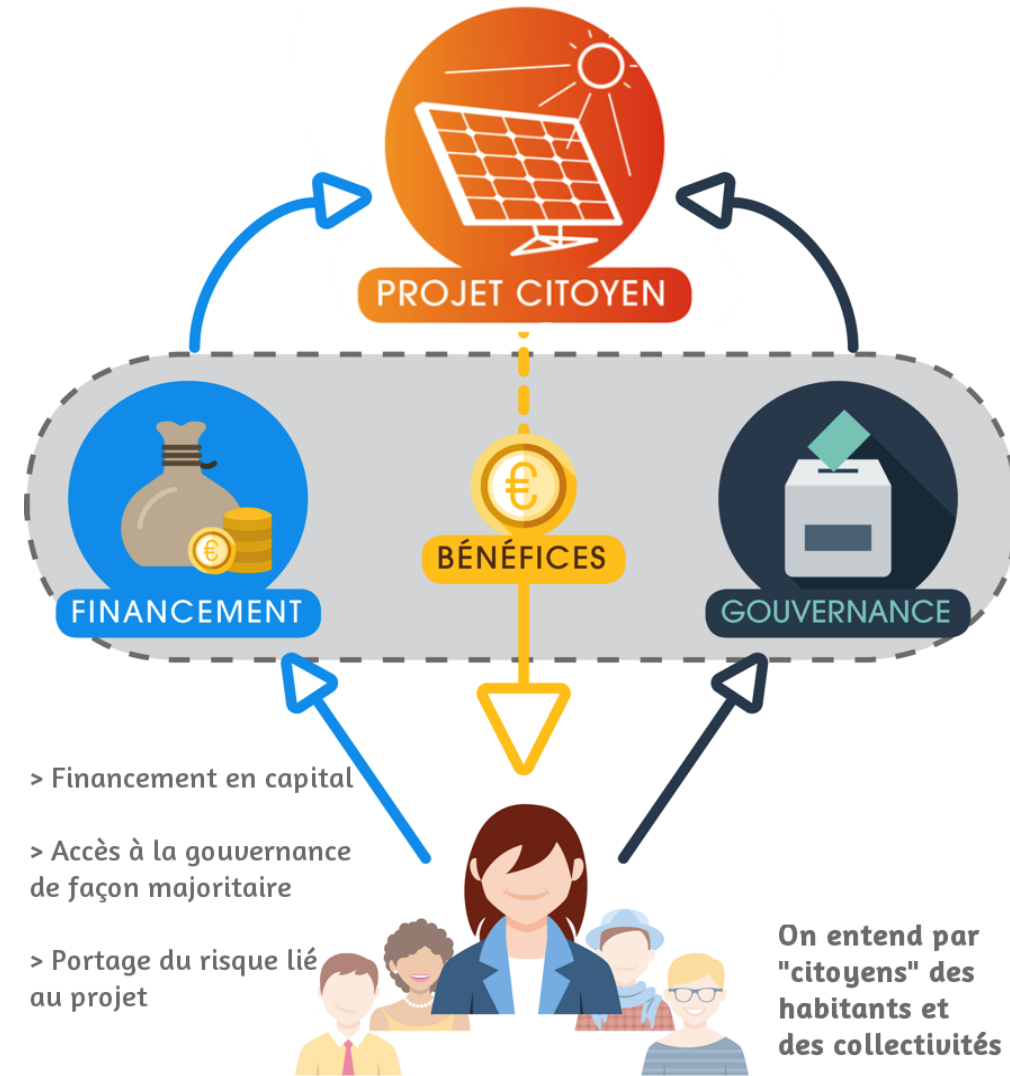


# Qu'est ce qui différencie un projet citoyen ?

## Classique Participatif



## Projet Citoyen



On entend par "citoyens" des habitants et des collectivités

# La définition d'un projet citoyen

## Charte Énergie Partagée



### Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



### Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



### Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.



### Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet.



### Pourquoi développer un projet :

- Avoir une réflexion sur nos moyens de consommation et de production et repenser les modèles
- Faire partie d'un projet concret de territoire et associer la population (diversité d'acteurs)
- Sensibiliser les acteurs du territoire sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les EnR

**En quelques mots :**  
**Un projet initié, maîtrisé,  
financé et gouverné par des  
acteurs locaux**

# Le Rôle de la collectivité

## Facilitateur – relationnel

- Mise en relation des acteurs
- Recueil et mise à disposition de données territorialisées
- Mise à disposition de
  - foncier communal, acquisition de foncier
  - partie du patrimoine communal (par exemple toitures)
- Soutien à l'organisation de la concertation



Collectivité

## Administratif

- Modification du PLU
- Soutien à l'obtention des autorisations administratives

## Financière

- Participation financière au projet via une SEM ou une SCIC ou directement dans la SAS !
  - Loi TEPCV de 2015
    - Article 109 : *Participation des communes et de leurs groupements au capital de sociétés de production d'énergie renouvelable*
    - Article 111 : *autorisation aux sociétés d'ouvrir leur capital aux particuliers et aux collectivités et à leur proposer une participation au financement du projet de production d'énergie*
- Mise en place d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès au prêt bancaire, ou cautionnement des projets
- Octroi de subventions ou d'avances remboursables pour la phase d'amorçage des projets

# Les EnR citoyennes, Concrètement, Comment s'y prendre...

**Un projet initié par les citoyens** qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

**Un projet initié par la collectivité**, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants

**Un développeur qui ouvre son projet** à la participation des citoyens et des collectivités

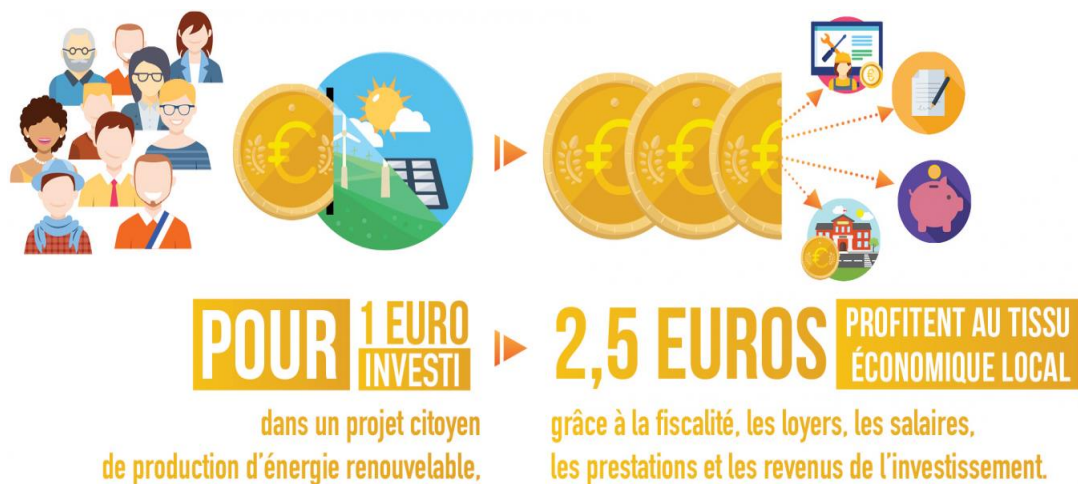
**Une centrale déjà en fonctionnement** rachetée par des collectivités et/ou des citoyens



# Des retombées positives

➤ Des études ont montré les bénéfices que peuvent apporter des projets lorsqu'il y a la mobilisation des acteurs du territoire

Pour le territoire



Pour les parties prenantes

L'énergie citoyenne, c'est :



# Mobilisation des acteurs

## Émergence

Sensibiliser

Information/ Sensibilisation

## Développement

Favoriser les changements de pratiques

Concertation/ formation

## Installation

Levée de fonds

## Fonctionnement

Consolider la capacité à agir

Dynamique locale

Ciné-débats, réunions publiques, atelier thématique, de réflexion, partage d'expérience, rencontres, événements festifs, intervention dans les écoles, etc.

Collecte locale, rencontres, réunions publiques, etc.

Dynamique au sein du groupe (atelier, méthode de travail), dynamique sur le territoire (événements festifs, visites, etc.)

Bouche à oreille, utilisation des différents canaux (réseaux sociaux, réseaux internes, communiqués de presse, supports papiers (plaquette, bulletins municipaux, etc.), mailing, blog/site internet, etc.); adapter son message et le canal en fonction du public visé

Importance de **prendre en compte tous les acteurs** du territoire

Si le **territoire est au courant** du projet, de son avancée, de son intérêt pour le territoire, **l'acceptabilité des projets sera facilitée**





# CONTACTS : [cirena.fr](http://cirena.fr)

Anna Frébault  
Chargée des projets

**ENR Citoyennes**

[anna.frebault@cirena.fr](mailto:anna.frebault@cirena.fr)

07 63 17 41 82



## **II – Comment développer un projet local d'EnR ?**

- les générateurs de l'ADEME : un appui pour les collectivités
- comment envisager un projet partagé citoyens-collectivités ?
- **le potentiel des circuits courts de l'énergie : du producteur au consommateur**

**Intervention de Fabrice Bergeal (EDF)**



## **II – Comment développer un projet local d'EnR ?**

- les générateurs de l'ADEME : un appui pour les collectivités
- comment envisager un projet partagé citoyens-collectivités ?
- le potentiel des circuits courts de l'énergie : du producteur au consommateur
- **valoriser le savoir-faire des entreprises locales en matière d'EnR**

**Interventions d'Alex Le Quéré et Rémi Guilhot (SAS Bioénergies 123)**

# BIOENERGIES 123



Production de biométhane à partir de matières organiques d'origine agricole (effluents d'élevage, cultures intermédiaires, déchets)





## Quelques chiffres:

- 75 associés agriculteurs
- 3 sites de production distincts (Peyrat de Bellac, Azat le Ris et Vatan)
- Environ 80GWh de production énergétique annuelle sur les 3 sites
- Equivalent de la consommation énergétique de 17 à 20000 foyers



## Quelques atouts

- Diversification de l'activité agricole facilitant son maintien dans nos territoires
- Réduction significative des émissions de GES par la consommation de gaz vert versus gaz fossile
- Limitation de la dépendance aux fertilisants de synthèse grâce à l'utilisation du digestat
- Baisse des coûts en lien avec la mutualisation du projet



# Insertion dans le paysage économique local:

- Création d'emplois directs: 4 actuellement, 7 à terme
- Création d'emplois indirects (maintenance, épandage, transport...)
- Travail en collaboration avec des entreprises de la région:
  - Mme BOURDET expert foncier (Prestation d'accompagnement sur la gestion administrative et financière)
  - Sécurité incendie (Protection contre le risque incendie)
  - Hebras TP (Terrassement)
  - Massy TP (Mise en place d'enrobés)
  - Barconniere (Réalisation des bâtiments)
  - Concessions agricoles (Defi mat, T3M, Groupe Rivet...) (fourniture en pièces et matériels divers)
  - SAS Thimmonier (fourniture en pièces et matériels divers)
  - Carrieres Desmarais (fourniture en granulats)
  - Gallaud Beton (fourniture de béton)
  - Soud' TP (conception d'outils sur mesure)
  - SARL Lagedamond (plomberie/chauffage)
  - Brunet Limoges (electricité)
  - CDAAS (dératisation)
  - Euclide Industrie (fournitures en pièces process)
  - Clôtures et portails du Limousin (clotûres)
  - .....

**Merci de votre attention**